



## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- contribuer au développement de pratiques novatrices en travail social ou en thérapie conjugale et familiale;
- contribuer à mieux faire connaître l'une ou l'autre de nos professions;
- enrichir les connaissances de ces professions;
- démontrer de la créativité et de l'originalité;
- démontrer de la rigueur dans la présentation du projet et son plan de réalisation;
- le projet de publication doit être d'un minimum de 100 pages ou de 350 000 caractères);
- l'auteur ou l'auteur principal doit être membre de l'Ordre;
- l'auteur s'engage à mentionner le soutien financier de l'Ordre pour la publication de son ouvrage dans celui-ci;
- le jury accordera la priorité aux œuvres originales (première publication) et aux auteurs qui ne bénéficient pas d'un soutien institutionnel pour écrire.

## EXIGENCES DE PRÉSENTATION

- La description du projet de publication ne doit pas excéder cinq pages (double interligne) et répondre à tous les critères d'admissibilité. Cette description doit inclure la table de matières provisoire de la publication envisagée.
- Un sommaire de dix lignes présenté sur une page séparée doit accompagner la description du projet, sommaire reprenant les principales caractéristiques de la publication. Doivent également se retrouver sur cette page des informations précises sur le titre du projet, le nom du ou des auteurs (en précisant l'ordre des auteurs, s'il y a lieu), la date de présentation du projet et l'échéancier de parution prévue.
- Chaque demande devra être accompagnée du curriculum vitae du ou des auteurs.
- Une lettre signée par la personne responsable de l'organisme ou de la maison d'édition mentionnant l'engagement à publier ainsi qu'une date approximative de publication.

## APPEL DE CANDIDATURES

**Vous avez jusqu'au 28 avril 2017, 17 heures, pour soumettre vos candidatures.**

**Les membres intéressés à présenter une candidature\* doivent déposer leur demande à l'Ordre, auprès de :**

Mme Isabelle Tessier  
Technicienne en microédition et hypermédia  
Direction des communications  
Courriel : [itessier@otstcfq.org](mailto:itessier@otstcfq.org)

## SÉLECTION

Le jury étudie les demandes reçues et dépose une recommandation au Conseil d'administration de l'Ordre.

\* La Bourse d'aide à la publication est assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.